

BULLETIN MUNICIPAL

# COURTEUIL

SAINT-NICOLAS D'ACY



Avril 2025 - N° 10

Rétrospective 2024

# Sommaire

|   |    |
|---|----|
| EDITO .....                                       | 2  |
| MAIRIE .....                                      | 4  |
| ETAT-CIVIL 2024* .....                            | 6  |
| BUDGET DE FONCTIONNEMENT .....                    | 7  |
| VIVRE ENSEMBLE .....                              | 8  |
| MOBILITE .....                                    | 9  |
| DECLASSEMENT CHEMIN RURAL .....                   | 12 |
| CCAS .....  | 13 |
| ECOLE .....                                       | 16 |
| VIE DE LA CCSSO .....                             | 17 |
| PNR .....   | 18 |
| ASSOCIATIONS .....                                | 19 |
| ABC .....   | 20 |
| ARDE .....  | 21 |
| ARTS ET MUSIQUE DE LA NONETTE .....               | 23 |
| CSASL .....                                       | 24 |
| TCASL .....                                       | 25 |
| VILLA'JOIE LES JEUDIS DE VILLA'JOIE .....         | 26 |
| VILLA'JOIE LES AUTRES EVENEMENTS DE L'ANNEE ..... | 27 |
| ANNEE D'ELECTIONS SURPRISES .....                 | 32 |
| L'AVEZ-VOUS SU ? L'AVEZ-VOUS VU ? .....           | 34 |
| AGENDA 2025 .....                                 | 41 |
| QUAND NOUS ETIONS JEUNES .....                    | 42 |

## Edito

Madame, Monsieur, chers amis

C'est avec grand plaisir que nous vous adressons cette nouvelle rétrospective de la vie de notre village, conçue sous la houlette de Marie Hélène Nougier 1<sup>ere</sup> adjointe. Chaque année, cette rétrospective nous permet de nous replonger dans les moments de vie que nous avons vécus ensemble, et nous permettra d'en garder une trace. Une fois de plus vous constaterez dans les pages qui suivent, que si la municipalité (élus et agents), continue d'honorer son mandat et ses missions, c'est l'action des bénévoles qui donne des couleurs à la vie dans notre village. Ils méritent tout notre soutien et n'hésitez pas à aller à leur rencontre pour participer, c'est très satisfaisant et gratifiant individuellement, même juste pour un petit coup de main ponctuel. L'année 2024 a notamment été marquée par les 10 ans de l'association Villa'joie et l'installation d'un marché hebdomadaire le jeudi après-midi rue du Marais. La pérennité de ce marché ne dépend que de votre soutien et de votre présence.



Avant d'évoquer la douceur de vivre sur notre commune, nous n'oublions pas les enjeux globaux de notre époque sur le plan de la transition climatique et énergétique, sur le plan géopolitique et militaire, sur le plan économique et budgétaire de la nation et par ricochet sur le plan social. Comme chaque français, comme chaque européen ces enjeux nous impacteront collectivement mais aussi individuellement. Nous faisons néanmoins en sorte que Courteuil / Saint-Nicolas d'Acy reste un havre de paix même s'il se mérite.

Il n'a échappé à personne que la dette de l'Etat devient un enjeu de souveraineté. Des projets de ponctions importantes ont été envisagés sur les finances communales par définition plus saines : interdiction de voter un budget de fonctionnement en déficit ou de recourir à l'emprunt pour le financer (hors section d'investissement bien sûr). En clair dans une commune, le fonctionnement qui bénéficie à la génération actuelle est financé par la génération actuelle, les investissements qui profitent à la génération actuelle et aux générations futures sont financés via l'emprunt par les générations actuelles et futures. C'est une logique dont l'Etat s'est déraisonnablement éloigné. Au final les parlementaires ont convenu qu'étouffer les finances des collectivités locales c'était étouffer les économies locales et les ponctions seront moins pénalisantes qu'envisagées initialement (2,2 milliards d'euros au lieu de 5 initialement). Nous devons néanmoins supporter une réduction des reversements de TVA (1,2 milliards), une augmentation des cotisations sociales de nos agents (CRNAEL), un prélèvement sur les 1.900 communes les plus riches de France dont fait partie notre commune (potentiel fiscal et revenu par habitant) via le dispositif DILICO (pour 1 milliard dont 250 millions pour les communes). Le prélèvement sera normalement reversé à 90% sur les 3 années suivantes (une usine à gaz ou chausse trappe ?) ... En parallèle le FNGIR ne diminue pas, à hauteur de 133.000 euros reversés à l'Etat, 157.021 euros en cumulant le FPIC un autre prélèvement sur notre budget communal. Cette dépense représente 38% du produit de la Taxe sur le Foncier Bâti. Autrement dit sur 10 euros de foncier bâti payé, à peine plus de 6 euros restent dans le budget communal. Ce n'est pas le dispositif qui est contestable, c'est le manque de transparence, chacun étant en droit de penser que la fiscalité locale finance des dépenses locales.

Selon l'AMF (Association des Maires de France) « il ne fait guère de doute, qu'en 2026 le gouvernement va demander aux collectivités de se serrer à nouveau la ceinture ». Le projet de budget pour 2026 risque de contenir de nouvelles mesures drastiques, d'autant plus que la nécessité de réduire le déficit public se heurte aux récentes annonces sur le réarmement et la volonté affichée

par le gouvernement de trouver plusieurs dizaines de milliards supplémentaire pour le budget de la Défense. Mais n'est-ce pas la moindre des choses quand d'autres nations paient le prix du sang pour défendre nos valeurs et notre liberté ?

Nos finances restent néanmoins saines. La section de fonctionnement de notre budget 2025 est calculée au plus juste dans ce contexte, et la situation de la section investissement nous permet de continuer à investir dans les projets qui améliorent notre qualité de vie au quotidien. Vous le constaterez dans les pages qui suivent pour ce qui concerne les travaux lancés en 2024 (et réalisés de 2024 à début 2025) : apaisement de la circulation (zones 20, 30, chicanes ...), renforcement de rue de la Vallée, achat d'un véhicule utilitaire électrique, lancement de la phase d'enfouissement de réseaux rues de la Gatelière et du Gué (début des travaux prévus en mai 2025 sous maîtrise du SE60), construction d'un abri bus aux maisons neuves et sécurisation du cheminement piéton, sécurisation de l'aire de jeux rue du Marais, aménagement de rangements espace Jacques Foureux.

Ces investissements ont été soutenus par le département et la communauté de communes. Le budget du département est grevé de contraintes fortes (baisse des recettes, contribution au redressement des finances publiques, augmentation des prestations sociales ...). Malgré cela le département de l'Oise a su préserver un budget d'aide aux communes conséquent et contribuera à hauteur de 50.000 euros à nos travaux d'enfouissement. La communauté de communes de Senlis Sud Oise qui disposait de capacités d'investissements importantes a fait le choix de mettre en place un fonds de concours pour soutenir les investissements des 17 communes membres. Ainsi la commune de Courteuil bénéficiera d'une aide de 112.500 euros sur les investissements éligibles de 2023 à 2025.

Dans le contexte de pression foncière que subit notre territoire, le vote à l'unanimité de la carte communale le 6 février a été un événement qui nous dote d'un nouvel outil pour préserver l'esprit de notre village avec la charte du PNR, le site inscrit vallée de la Nonette, le site classé du domaine de Chantilly, la ZNIEFF (Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique), les périmètres du calvaire et de l'église classés ... Un recours est en cours, mais nous sommes confiants, notre carte nous mettant en conformité avec le plan de référence du PNR validé par décision ministérielle.

Le 11 avril, le conseil municipal a également voté à l'unanimité les ZAER sur notre commune (Zones d'Accélération des Energies Renouvelables) après une réunion publique. Afin de concilier transition énergétique et préservation de l'esprit des lieux sont encouragés la géothermie sur tout notre territoire et l'hydro-électricité sur les sites de deux moulins (une turbine en place et une en projet si l'Office Français de la Biodiversité ne fait pas trop de zèle !). Les installations éoliennes sont exclues (conformément à la charte du PNR), ainsi que les installations photovoltaïques, ce qui est cohérent quand on sait les contraintes pour installer une simple fenêtre de toit. Par ailleurs la commune et le PNR ont émis un avis défavorable au projet de l'Etat d'autoriser un parc solaire de 100.000 m<sup>2</sup> dans la plaine au nord de notre territoire communal. Si vous souhaitez malgré tout installer des panneaux solaires sur votre propriété seules les installations de moins de 3.000 Wc (watt-crête) posées au sol et de moins de 1,80 m de hauteur sont possibles sans autorisation. Mais si vous souhaitez contribuer à la transition énergétique les deux premières mesures à mettre en œuvre sont l'isolation des habitations (surtout celles construites avant 1974), et la réduction/décarbonation des déplacements.

En conclusion, malgré les aléas de la vie auxquels nous sommes parfois confrontés individuellement, continuons à « être bien à Courteuil / Saint-Nicolas d'Acy », contribuons collectivement à l'amélioration de notre qualité de vie et sachons en profiter en conscience.

*François DUMOULIN*  
Maire de COURTEUIL

# Mairie

La mairie a pour principale mission de satisfaire les besoins quotidiens de la population. Ses attributions sont multiples : état-civil, urbanisme, école, activités culturelles, aide sociale ...



## Coordonnées

1, rue de la Nonette - 60300 Courteuil

Tél. : 03 44 53 26 16

Mail : [courteuil.mairie@wanadoo.fr](mailto:courteuil.mairie@wanadoo.fr)

Site : [www.courteuil.fr](http://www.courteuil.fr)

## Accueil téléphonique

Lundi, mercredi et jeudi : 9h00 - 12h00

## Accueil du public

Lundi : 16h30 - 17h30

Mercredi : 10h00 - 12h00

Samedi (sur rendez-vous) : 10h00 - 12h00

Ou sur rendez-vous au 03 44 53 26 16 (secrétariat)  
par SMS au 06 95 99 00 74 (Monsieur le maire)

## L'organisation et le fonctionnement de notre commune :

Fondés sur le principe de la démocratie représentative, l'organisation et le fonctionnement de la commune reposent principalement sur notre Maire, **François DUMOULIN**, et sur une répartition des pouvoirs entre lui et le conseil municipal. Ils s'appuient aussi sur l'action du personnel communal, primordiale dans une petite commune comme la nôtre.

Pour assurer la gestion quotidienne et réaliser ses actions publiques locales, la commune est dotée :

- d'un service administratif - **Nathalie HATTE** est secrétaire de Mairie à Courteuil depuis plus de 7 ans, nous souhaiterions qu'elle soit à nouveau épaulée, elle assure seule ce service depuis un an (toutes les candidatures sont étudiées) ;
- d'un employé municipal - **Valentin SIKORA** ;
- d'une accompagnatrice des enfants de maternelle dans le bus - **Yamina PREVOT** ;
- d'une agente d'entretien - **Anne-Marie NIED**.

La commune fait aussi appel à des sociétés privées qui se chargent du gros entretien (élagage des arbres, balayage des rues ...) et aussi pour récupérer les animaux errants.

## Le maire - sa fonction et ses missions

Il est l'agent exécutif de la commune. Il est responsable de la convocation du conseil municipal, auquel il soumet un ordre du jour comportant un ou plusieurs points à examiner. Les membres du conseil décident d'accepter ou de rejeter les projets de délibération qui lui sont présentés. Les séances du conseil municipal sont publiques, et un compte-rendu des délibérations est affiché à la mairie et publié sur le site de la commune après chaque séance.

Le maire est chargé de préparer et d'exécuter les décisions des membres de son conseil municipal.

Ses missions principales sont de :

- représenter la commune en justice et dans les cérémonies officielles,
- passer les marchés, signer des contrats,

- élaborer le budget
- gérer le patrimoine ...

Le maire dispose également de pouvoirs propres importants, notamment, en matière d'urbanisme et de gestion du personnel.

Le maire est le représentant de l'Etat pour lequel il fait fonction d'Officier d'état civil et d'Officier de police judiciaire. A ce titre, il est responsable :

- de la publication des lois et des règlements nationaux,
- de l'organisation des élections,
- de l'exécution des mesures de sûreté générale,
- du recensement militaire ...

Monsieur DUMOULIN a délégué une partie de ses compétences à ses adjoints qui sont chargés de suivre un domaine particulier des affaires communales :

- la première adjointe - Marie-Hélène NOUGIER est déléguée aux affaires scolaires et sociales et fut chargée du suivi des raccordements des particuliers au réseau d'assainissement ;
- le deuxième adjoint - Sylvain BRICE est délégué aux travaux et l'entretien réalisés en régie et les travaux réalisés par des entreprises sur les bâtiments communaux et les réseaux électriques et de télécommunication ;
- le troisième adjoint - Thierry THEVENOUX est délégué aux travaux réalisés par des entreprises sur les voiries communales et départementales, et sur les réseaux d'eau - assainissement ;
- le quatrième adjoint - Eric MARTIN est chargé de la carte communale et du foncier communal.

### Le maire et la communauté de communes

Le but de la communauté de communes est de mutualiser la gestion des ressources et des services publics au sein de plusieurs communes pour gagner en efficacité.

Les principales compétences qui ont été transférées à la Communauté de Communes de Senlis Sud Oise (CCSSO) sont :

- l'aménagement de l'espace communautaire ;
- le développement économique ;
- la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) ;
- les aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux ;
- la collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés ;
- l'action sociale d'intérêt communautaire ;
- la protection et mise en valeur de l'environnement et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie ;
- l'Assainissement Non Collectif ;
- le Très Haut Débit ...

**Notre maire est vice-président en charge de la Transition Climatique et Energétique ; Nouvelles Mobilités.** Il siège également aux commissions Tourisme/promotion du territoire et Ressources humaines.

Des conseillers représentent Courteuil au sein d'autres commissions : Dominic DORMEUIL (Finances), Emmanuel VIELLIARD (Développement économique), Thierry THEVENOUX (Aménagement du territoire), Marie-Hélène NOUGIER (Affaires sociales, Transition climatique et Préservation et protection de l'environnement).

### La commune - représentation par des conseillers aux Instances extérieures

Association pour le Développement et l'Innovation des collectivités : Jean-Henri ANTUNES ; Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable : Denise TUSCHE, Thierry THEVENOUX et Sylvain BRICE ; Association Départementale pour les territoires de l'Oise : Eric MARTIN ; Syndicat d'Electricité de l'Oise : Sylvain BRICE ; Ecole de la Nonette : Edwige CENDRES, Bénédicte LOGEAIS, Jocelyne LADROUE et Marie-Hélène NOUGIER ; Parc Naturel Régional et Correspondante défense : Virginie PARDO.

## Etat-Civil 2024\*



### Naissances : 5

Le 28 juin Ulysse SPINDLER

et Gaspard en janvier, Colomban en février, Arya en juillet, Oscar en août



### Mariages : 4 dont

Le 15 juin Elisabeth LEROY et Jérôme BABICKI

Le 29 juin Leila DIF et Khalid BIQICH

Le 9 août Axelle DODY et Thibaut DUMOULIN



### Décès : 6 dont

Le 13 janvier Louis CALEGARI

Le 8 février Alain LEFEVRE

Le 28 mai Jacques RIGAULT

Le 8 juillet Benoît FEVRE

Le 9 novembre Françoise CHERON épouse GONNET

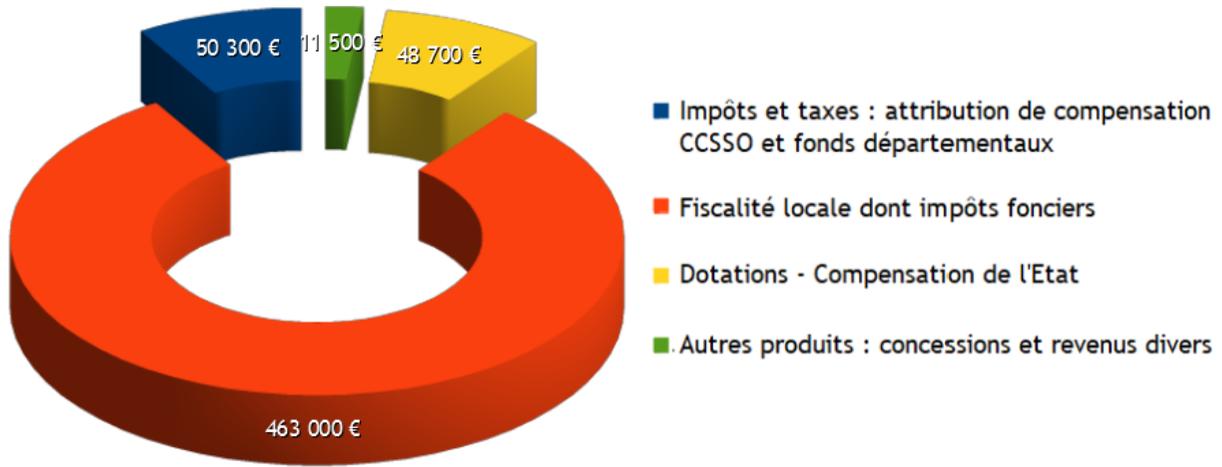
Monsieur le maire vous informe que le samedi 16 mars, Marc et Françoise Hanart ont fêté leurs noces d'or à la mairie de Courteuil puis au château de Raray, entourés de leurs proches. C'est en juillet 1972, dans le petit bois de l'abbé Prévost à Courteuil que les deux tourtereaux se sont rencontrés. Deux ans plus tard ils franchissent un nouveau cap et se marient. C'est le début de cinquante années de vie commune.

\* publication avec l'autorisation des familles

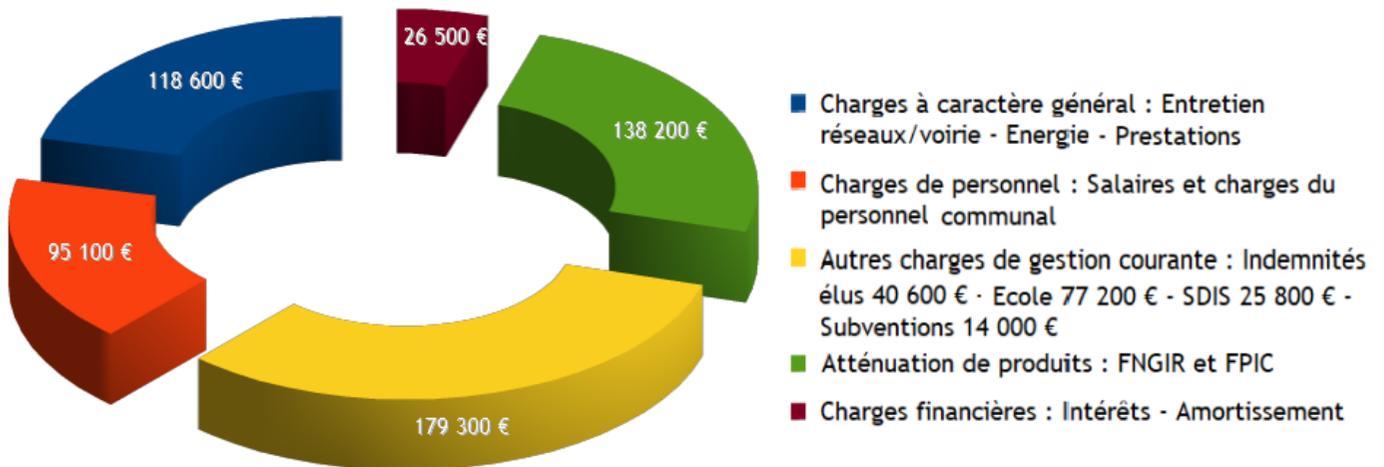
# Budget de fonctionnement



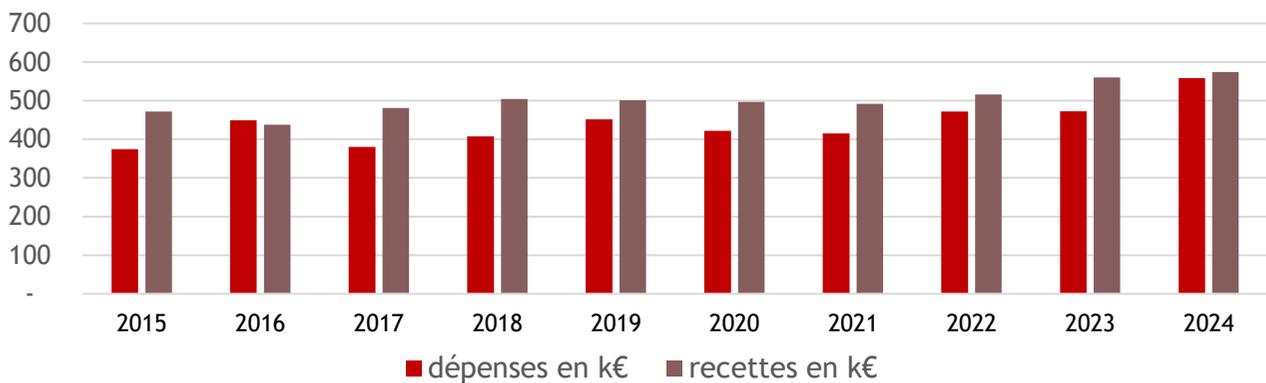
## 573 500 € de recettes



## 557 700 € de dépenses



### Budget de fonctionnement de la commune sur 10 ans



# Vivre ensemble

Le bien vivre ensemble repose sur nous tous. Il est essentiel pour les membres du conseil municipal de favoriser une cohabitation de qualité et un voisinage harmonieux, propices au bien-être et à la sécurité au sein de notre village. Cependant, lorsque certains oublient les règles fondamentales du vivre ensemble, les relations peuvent se tendre et le quotidien devenir difficile à vivre, car tous les actes de négligence qu'ils soient le fruit de l'inadvertance, de la facilité ou volontaires sont perçus, à juste titre, comme un manque de respect par les autres.

## Vivre « à la campagne » ne signifie pas avoir le droit de faire plus de bruit qu'ailleurs.



La réglementation sur les bruits de voisinage repose sur un arrêté préfectoral. Ses principales règles peuvent être résumées de la manière suivante :

- Tout bruit gênant, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution, est interdit de jour comme de nuit ;
- Le bricolage, la tonte de pelouse, la taille des haies, l'usage d'un motoculteur et d'autres machines bruyantes sont autorisés uniquement dans les créneaux horaires suivants :
  - Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h30
  - Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
  - Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00 ;

Cependant pour le bien-être de tous, il est d'usage de ne pas faire de bruit les dimanches et jours fériés dans notre village. N'obligez pas monsieur le maire à être plus restrictif que la préfecture !

## Vivre « à la campagne » ne signifie pas laisser vagabonder ses animaux.



Si pour les animaux c'est la liberté, pour les riverains ce sont des nuisances en tous genres : peurs pour les enfants ou les personnes âgées, déjections, risques d'accidents et sanitaires (échinococcose), aboiements (stress des congénères) ...

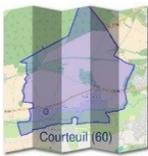
Sur le domaine public, les chiens doivent être tenus en laisse. Lorsque l'animal l'exige (pour les chiens de catégorie 1 et 2), il porte une muselière.

Tous les animaux errants non identifiés sont emmenés à la fourrière de Beauvais

Comme partout en France, les propriétaires de chiens ont l'obligation de ramasser les crottes de leurs animaux et de les jeter dans une poubelle. A défaut, ils s'exposent à une amende.

En domaine privé, il faut éviter les aboiements répétitifs et les éventuelles nuisances liées.

Depuis novembre 2006, dans le cadre des mesures de prévention, de surveillance et de lutte contre les maladies, tous les volatiles détenus doivent être déclarés à la mairie (à l'exception de ceux détenus en permanence à l'intérieur des habitations).



## Vivre « à la campagne » ne signifie pas oublier les règles d'urbanisme.

Il est trop souvent constaté que l'aspect des propriétés de notre village changent alors qu'aucune demande en mairie n'a été faite, notamment sur des modifications de clôtures, portail, fenêtre de toit, modification d'huissierie, piscine, agrandissement ...

Vous devez obligatoirement déclarer toute transformation de votre propriété de quelque nature que ce soit en faisant la demande en mairie.



## Enfin, vivre « à la campagne » signifie prendre son temps.

Depuis le printemps, mis à part la départementale, la vitesse dans le village est limitée à 30 km/h.

Marie-Hélène NOUGIER  
1<sup>re</sup> adjointe au maire

# Mobilité

Dans un souci constant de sécurité routière et de préservation de la qualité de vie des habitants, la commune a pris des décisions importantes au printemps et durant l'été :

- Réduction de la vitesse maximale autorisée à 30 km/h sur l'ensemble de la commune en agglomération à l'exception de la route départementale qui reste limitée à 50 km/h dans le village ;
- Aménagements végétalisés, rue de la vallée et rue de la Nonette (chicanes) ;
- Renforcement de la chaussée rue de la vallée ;
- Achat d'un véhicule électrique.

## Aménagements routiers : un projet toujours en cours

Ces initiatives ont pour objectif principal de renforcer la sécurité de tous les usagers de nos rues : en priorité les piétons (jeunes et vieux qui se promènent nombreux dans le village), les cyclistes et les conducteurs d'engins motorisés (du deux aux quatre roues). En effet, en cas d'accident, à des vitesses réduites les conséquences sont souvent moins graves.

### Le 14 mai et le 10 juin :

Pour accompagner la nouvelle réglementation, limitant la vitesse à 30 km/h sur l'intégralité de notre village à l'exception de la RD 924 limité à 50 km/h dans l'agglomération de Courteuil, des panonceaux indiquant la vigilance collective ont été installés aux entrées de la commune.



Ces dispositifs ont pour but de rappeler l'importance de respecter les nouvelles limitations et de renforcer notre conscience collective sur les enjeux de sécurité routière.



En février 2025, certaines zones spécifiques de la commune, notamment les voies en sens unique, ont vu leur vitesse limitée à 20 km/h. Ces zones à très basse vitesse donnent la priorité aux piétons et soulignent ainsi davantage l'engagement de la municipalité envers la protection des plus vulnérables.

### Le 17 mai 2024

Dans le cadre d'un projet d'aménagement routier modulable une période d'essai a été mise en place avec l'installation de plots de chantier rouge et blanc dans les rues de la Nonette et de la Vallée. Ces dispositifs ont été placés à des points stratégiques afin de tester l'impact de ces plots sur la vitesse des véhicules. L'objectif étant de créer des zones de ralentissement temporaires pour encourager les conducteurs à réduire leur vitesse et ainsi garantir la sécurité des piétons et des cyclistes.

Après avoir évalué les résultats et validé les emplacements, nous avons décidé d'installer des bacs « d'orangerie » composés de gravier permettant l'écoulement naturel de l'eau, et de terreau destiné à accueillir des arbustes, type résineux, résistants aux intempéries et aux rigueurs hivernales et dont la forme préserve la visibilité.



### Le 27 août 2024

Dans le même esprit d'apaisement de la circulation, deux chicanes en béton ont été installées rue du Marais. Ces dispositifs permettent non seulement de sécuriser l'accès au jardin d'enfants, mais aussi de réduire la vitesse excessive des nombreux véhicules, en transit qui empruntent cette petite rue de village. Les chicanes agissent comme des rétrécissements de voie, forçant les conducteurs à ralentir et à adapter leur conduite à la configuration de la route.



En parallèle de ces installations, des travaux de remise à niveau des trottoirs et de réfection de l'enrobé ont également été réalisés au niveau de l'arrêt de car en bas de la rue du Marais. Ces interventions visent à améliorer la sécurité des piétons, notamment des enfants qui attendent le car scolaire, tout en garantissant une circulation sécurisée dans cette zone fréquentée.

### Fin août 2024



La section de la rue de la vallée située entre les deux ponts à Saint-Nicolas d'Acy nécessitait impérativement un renforcement de son enrobé.

En effet, malgré de nombreuses réparations effectuées depuis plusieurs années, avec des rebouchages répétés en bitume à froid par notre agent communal, il devenait de plus en plus difficile de maintenir cette portion de route en sécurité. Les nombreux trous qui se reformaient, représentaient un danger pour les véhicules, les cyclistes et les piétons.

Nous avons profité de ces travaux pour améliorer le drainage des eaux pluviales. Des caniveaux et trottoirs ont été créés, car cet endroit est naturellement sujet aux inondations. L'orientation des pentes a été revue pour faciliter l'écoulement de l'eau vers la rivière.

Les travaux ont également permis un élargissement de la chaussée, ainsi que la consolidation des accotements, pour faciliter les croisements tout en préservant l'harmonie du site et en optimisant les coûts de l'opération.



## Investissement dans un véhicule 100% électrique : un pas de plus pour la Transition Écologique

Le 1er juillet 2024



La commune a franchi un cap important en matière de développement durable en mettant en service un nouveau véhicule 100% électrique, destiné à remplacer l'ancien véhicule diesel. Cette acquisition s'inscrit dans une démarche écoresponsable et vise à améliorer la qualité de l'air tout en réduisant l'empreinte carbone de la commune.

Auparavant, la commune utilisait un véhicule diesel pour ses trajets quotidiens dans le village. Toutefois, à chaque visite bi-annuelle obligatoire, il est apparu que ce véhicule ne répondait plus aux normes antipollution en vigueur. En raison de son usage limité, avec de fréquents arrêts dans le village, ce véhicule avait du mal à maintenir un niveau acceptable de propreté des rejets dans l'air.

Face à ce constat, il est devenu clair que la commune devait se tourner vers une solution plus écologique et conforme aux normes environnementales modernes. L'opportunité d'acquérir un véhicule entièrement électrique s'est donc présentée comme une réponse idéale. Ce nouveau véhicule est parfaitement adapté aux trajets courts au sein de la commune, tout en étant bien plus respectueux de l'environnement que l'ancien modèle qui produisait des fumées et des émissions polluantes à chaque démarrage.

Pour financer cette transition écologique, la commune a bénéficié d'une aide de l'Ematat ainsi que d'un soutien financier de la Communauté de Communes de la Sud-Ouest (CCSSO), qui a pris en charge 50% du prix d'achat, hors taxes, du véhicule. Ces aides ont permis à la commune de réaliser un investissement durable tout en optimisant les coûts.

Grâce à toutes ces améliorations, la commune entend bien protéger ses habitants, tout en améliorant le bien-être de chacun et promouvoir une mobilité plus respectueuse des générations futures.

*Thierry THEVENOUX  
3<sup>ème</sup> adjoint au maire, délégué aux travaux*

## Déclassement chemin rural

Le chemin rural n° 12 de Saint-Nicolas d'Acy au Moulin Neuf est situé à l'Est de la commune de Courteuil, sur le territoire du hameau de Saint-Nicolas d'Acy. Il n'a plus d'usage dans sa grande partie et ne dessert plus sur ses deux tiers, les terrains mitoyens, excepté la propriété de la Ferme de Jouvancourt. Cette propriété est néanmoins accessible par la rue du Gué.

La portion Sud du chemin, n'étant plus utilisée, présentait des difficultés d'entretien en raison de sa configuration. En effet, elle n'est plus empruntée depuis longtemps, comme le montrent les anciennes photographies aériennes, qui révèlent que seul l'accès par la partie Est était utilisé.



PHOTOGRAPHIE AERIENNE 1950-1965



PHOTOGRAPHIE AERIENNE 2024

Sur la photographie de gauche est indiqué, en orange la partie utilisée en accès, en vert la partie du chemin non utilisée.

En date du 5 décembre 2022, la commune a donc décidé de déclasser ce chemin rural pour le revendre aux riverains attenants intéressés par cette acquisition leur permettant d'agrandir leur propriété.

En conséquence, Le projet d'aliénation du chemin rural n° 12, a été soumis à une enquête publique destinée à recueillir les observations de la population.

Cette enquête s'est déroulée pendant une durée de 16 jours, du lundi au mardi 28 mai 2024.

Monsieur Michel LEROY, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur et s'est tenu à la disposition du public à la mairie lors de permanences.

Le 22 juin 2024, il a remis son rapport final et le 9 juillet 2024, le Conseil Municipal a approuvé son rapport et les conclusions de l'enquête publique et a donc décidé de déclasser le chemin rural n° 12 de Saint-Nicolas d'Acy au Moulin Neuf.

Réuni le 15 octobre 2024 et considérant que le chemin rural n° 12 de Saint-Nicolas d'Acy au Moulin Neuf a été déclassé, le Conseil Municipal a validé la cession du chemin rural aux propriétaires mitoyens.

Chaque riverain a été consulté et avait jusqu'au 30 novembre pour faire savoir son souhait ou non d'acquérir tout ou partie de la parcelle au droit de sa propriété.

La ligne électrique qui se situe le long du chemin sera prochainement dévoyée dans le cadre des travaux d'enfouissement des réseaux, la vente ne pourra donc être finalisée qu'à la suite de ces travaux.

*Eric Martin*

*4<sup>ème</sup> adjoint en charge du projet de déclassement du chemin.*



## Le repas des aînés – un moment si convivial

Le traditionnel repas des aînés, organisé et offert par le CCAS de la commune aux habitants de 65 ans et plus, s'est tenu le vendredi 9 février 2024.

Ce déjeuner a eu lieu dans une ambiance chaleureuse, au splendide manoir de l'Infa à Gouvieux, ancienne demeure de la célèbre famille Rothschild.

L'enthousiasme des 78 convives à propos du cadre et des mets servis est toujours si unanime, qu'il est peu probable que le lieu change de sitôt.



### AU MENU

Apéritif de bienvenue

~~~~~

Amuse-bouche du chef

~~~~~

Ballotine de lieu aux coquillages

~~~~~

Suprême de volaille aux châtaignes

~~~~~

Plateau de fromages

~~~~~

Le délice des écureuils

~~~~~

Vin rouge et blanc à discrétion

Eau & Café

## Sourires et partage



## Notre doyenne du village

Hélène Lapie (née en juin 1928), habitante du hameau de Saint-Nicolas d'Acy, était accompagnée de son fils Jean-Pierre. Elle ne manque jamais ce chaleureux moment de convivialité.



## Détente et échanges



*Marie-Hélène NOUGIER  
1<sup>re</sup> adjointe au maire déléguée aux affaires sociales  
Vice-présidente du CCAS*

## Ecole

L'école de la Nonette est toujours aussi dynamique. Pour exemple, le 1<sup>er</sup> juillet 2024, une course d'orientation à vélo a été organisée pour les CM1 et CM2 des classes de Mme Thery et de M. Maumené.



Une trentaine d'enfants et une quinzaine d'adultes accompagnateurs sont partis à la recherche de 14 balises, dont une balise BONUS, dans la plaine de Courteuil.

Des questions sur le thème des jeux olympiques étaient au rendez-vous de chaque arrêt. Un pique-nique collectif a permis à nos sportifs de reprendre des forces.



La sortie avait été précédée d'un travail de préparation pour parfaire l'aisance à vélo, l'utilisation de la boussole et la connaissance de l'olympisme.

Un moment convivial et pédagogique, qui a permis l'apprentissage du vélo, de la course d'orientation et du vivre ensemble. Un très grand MERCI aux personnels enseignants et aux parents qui ont permis cela, notamment Jérôme, Amélie et Christophe.



Edwige CENDRES  
Conseillère municipale - Membre de la commission scolaire

### EFFECTIFS DE L'ÉCOLE – UNE PREVISION A LA BAISSSE

122 élèves étaient inscrits à l'école de la Nonette en 2023/2024, 118 le sont pour l'année scolaire 2024/2025. La prévision pour la prochaine rentrée est de 116. Ce chiffre a été remonté au rectorat dès le mois d'octobre. Pour ne pas connaître un jour la fermeture d'une classe, il est indispensable d'inscrire son enfant dès que possible (idéalement un an avant sa première rentrée).

# Vie de la CCSSO

## Rassemblement et unie face à des défis communs et partagés



Le 7 janvier 2025, Guillaume Marechal président de la CCSSO (Communauté de Communes de Senlis Sud Oise), présentait ses vœux au sein du manège du quartier Ordener et dressait le bilan de la CCSSO en 2024 avant de tracer les perspectives pour 2025.

En matière de **développement économique**, le programme territoires d'industries a permis à deux entreprises locales de bénéficier d'un soutien financier important. Trois commerçants ont par ailleurs reçu le label « les commerçants en or » en collaboration avec la CCI. La démarche d'extension de la zone d'activité des portes de Senlis entre Amazon et le méthaniseur se poursuit (NDR : *en souhaitant l'aménagement de la bretelle de sortie de l'A1 venant de Paris et insertion vers Lille pour limiter la sursaturation du rond-point RD324/RN 330*). Un diagnostic économique du territoire est par ailleurs en cours afin de définir une stratégie de développement. Un autre axe du développement économique est le tourisme. Les offices de Senlis et de Chantilly fusionnés ont leur feuille de route. Les locaux de Chantilly sont en cours de rénovation et ceux de Senlis sont en cours de complète refonte avec des travaux lourds portés par la CCSSO. Un des enjeux de notre territoire reste celui de l'augmentation du nombre d'hébergements touristiques.

Le projet d'investissement majeur que représente le **centre aquatique intercommunal** a fait l'objet de nombreuses années de réflexion et de débats. Les principes du projet sont désormais fixés : il sera implanté sur le site de l'actuelle piscine de Senlis et sera géré en concession de travaux et de service public pour apporter une sécurité financière et une garantie de fonctionnement. Le choix du concessionnaire est donc désormais en cours.

Le déploiement du schéma directeur des **voies douces** est entré dans sa phase réalisation. Un nouveau tronçon entre la gare et le zone d'activité des portes de Senlis a été inauguré en 2024. A terme les usagers de notre territoire bénéficieront de 114 km de voies cyclables en site propre ou partagé.

L'accueil de la **petite enfance** est également un sujet prégnant tant pour la qualité de vie des familles que pour l'attractivité du territoire. Le relais d'assistantes maternelles reste un service essentiel de la CCSSO, la halte-garderie itinérante a doublé ses capacités et l'année 2025 devrait voir la construction de notre première Maison d'Assistantes Maternelles à Chamant. C'est une solution appréciée des parents, intermédiaire entre la crèche et l'accueil à domicile.

La **transition écologique** est au cœur des politiques publiques de la CCSSO et irrigue progressivement tous les services de la collectivité dans leurs projets et leurs actions. Le PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) et le PLPDMA (Plan Local de Prévention Des Déchets Ménagers) sont deux documents de références. Le PLPDMA est issu d'une démarche participative (associations, entreprises, institutionnels ...) et sera soumis à consultation publique. Il visera une nouvelle réduction de 15% des déchets produits sur le territoire d'ici à 2030. Le PCAET rassemble de nombreuses fiches actions, mais pour 2024 nous pouvons citer la première édition de la journée de la transition écologique, qui a rassemblé une douzaine de contributeurs aux objectifs du PCAET parmi les nombreux acteurs du territoire. Les expériences partagées ont porté par exemple sur la rénovation énergétique des logements, le développement des énergies renouvelables, la mobilité durable, la prévention des déchets, le maraîchage biologique en circuit court ...En 2025 le PCAET fera l'objet d'une évaluation à mi-parcours. Parmi les actions conduites par la CCSSO, nous pouvons citer l'achat d'une rosalie exploitée par l'association Au Tiers Lieux pour une expérimentation visant à substituer la voiture pour les déplacements domicile - école à la suite du programme Mobby ou l'installation de thermostats connectés dans une centaine de logements chauffés à l'électricité.

L'eau deviendra un enjeu critique dans les prochaines années (capacité et qualité des ressources, état des réseaux, ...) aussi les communes de la CCSSO ont décidé de réfléchir à la mutualisation des services **d'adduction d'eau potable et d'assainissement**. En 2025 un schéma directeur de l'eau potable et un PGSSE (Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux) devront être établis avant de transférer la compétence à la CCSSO au 1<sup>er</sup> janvier 2026. (NDR : *C'est un enjeu important pour notre*

commune qui est alimentée depuis les champs captant de Boran et qui se trouve en bout de réseau sans alternative en cas de problème).

La CCSSO est également un lieu de solidarité entre communes qui peuvent y trouver un appui juridique, ou en matière d'ingénierie, ou sous forme de groupements d'achats. Un fonds de concours important au soutien à l'investissement a également été mis en place à destination des communes à hauteur de 3.600.000 euros pour des investissements réalisés en 2023 et 2024, qui sera prolongé à hauteur de 900.000 euros pour les investissements 2025. (NDR : pour la commune de Courteuil, ce fonds représente une aide à l'investissement de 112.500 euros sur les 3 années).

Enfin la CCSO aura accentué ses efforts de communication en 2024 par la réalisation d'un guide du territoire, la refonte du site internet, la publication d'un journal d'information, et l'utilisation de l'application Illiwap partagée avec les communes qui le souhaitent.

On peut dire que la CCSSO est aujourd'hui une équipe d'agents et d'élus rassemblés et unis pour relever les défis de demain, communs et partagés, dans l'intérêt de nos habitants, de nos entreprises et du patrimoine naturel et culturel de notre territoire.

François DUMOULIN

6<sup>e</sup> Vice-Président de la CCSSO

Chargé de la Transition Climatique et Energétique et des Nouvelles Mobilités

D'après les propos de Guillaume MARECHAL Président de la CCSSO

## PNR

### 2024, c'était les 20 ans du PNR

#### Le PNR, Parc Naturel Régional, c'est quoi ?

Le PNR Oise-Pays de France est un territoire de 67 000 ha sur lequel vivent 131 000 habitants. Avec la particularité de se répartir entre 2 départements et 2 régions : 45 communes sont dans l'Oise (Hauts-de-France) et 25 dans le Val-d'Oise (Île-de-France).

Connaissez-vous la signification du logo ?



Quadrilobe

Pic Noir

Le pic symbolise la forêt et les richesses du patrimoine naturel ; le quadrilobe, ornement gothique, fait référence au patrimoine historique ; l'ovale et l'étoile sont communs aux Parcs naturels régionaux de France.

Ce sont les richesses naturelles, paysagères et culturelles, à la fois uniques et fragiles, qui ont motivé la création du PNR : des forêts majestueuses (plus de 42% du territoire), une mosaïque de milieux naturels (landes, marais, coteaux...), de prestigieux témoignages de la présence royale au cours des siècles, sans omettre les villages typiques qui abritent un patrimoine rural authentique.

#### Quel impact sur notre quotidien ?

L'action du PNR s'articule autour de 4 axes :

- Préserver** : la biodiversité et les milieux naturels
- Agir** : pour un cadre de vie harmonieux
- Contribuer** : au développement économique durable
- Adapter** : le territoire au changement climatique

Retrouvez toute l'actualité du Parc sur le site « Parc naturel régional Oise-Pays de France » <https://www.parc-oise-paysdefrance.fr/>  
Et pour vos futures sorties, téléchargez l'Appli « Rando Parc Oise-Pays de France »

Virginie PARDO

Conseillère municipale

Déléguée de la commune au PNR

# ASSOCIATIONS

## Subventionnées par la municipalité

### ABC

**Objet :** Apprentissage de l'anglais pour les 3 -11 ans

**Présidente :** Céline BOCAHU - **Contact :** celine.bocahu@laposte.net - 06 62 85 26 00



### ARDE (Au Rendez-vous Des Ecoliers)

**Objet :** Services Périscolaires de l'école de la Nonette + mercredi et vacances scolaires (Garderie - Centre de Loisirs des 3 à 12 ans)

**Présidente :** Corinne ANDRE - **Contact :** aurendezvousdesecoliers@gmail.com

### Arts et musiques de la Nonette

**Objet :** Ecole de musique et de qi jong

**Présidente :** Marielle MAMAN - **Contact :** marielle.maman@free.fr - 06 85 74 33 88



### CSASL (Club Sportif d'Avilly Saint Léonard)

**Objet :** Club de football - www.csavilly.footeo.com

**Président :** Luc PERIGAULT **Contact :** luc.perigault@chanel.com - 06 80 18 46 01

**Entraîneurs :** Marc VINCENT (Responsable séniors) **Contact :** 06 09 96 48 56

Corentin LOVINFOSE (Responsable jeunes) **Contact :** 06 80 13 92 64



### TCASL (Tennis Club d'Avilly-Saint-Léonard)

**Objet :** Club de Tennis - www.tcasl.fr

**Président :** Patricio GUERREIRO - **Contact :** tennis.avilly@gmail.com - 06 71 65 52 92



### VILLA'JOIE

**Objet :** Organisation de manifestations culturelles et récréatives pour les habitants de la commune et de ses environs.

**Présidente :** Patricia LAUGEROTTE - **Contact :** patricia.laugerotte@gmail.com - 06 20 27 08 44

## Association non-subventionnée, soutenue par la municipalité

### ASSEC (ASsociation pour la Sauvegarde de l'Eglise et du patrimoine de Courteuil)

**Objet :** préservation et défense du patrimoine communal

**Président d'honneur :** Jean AUBERT - **Président :** Godefroy VUJICIC - **Contact :** 06 62 59 63 64

## Organismes non-subventionnés, utilisant l'espace Jacques Foureaux

### Association Bridge de la Nonette (domiciliée à Courteuil)

**Objet :** Club de bridge

**Président :** Jean-Claude MONTAUZE - **Contact :** sur place le lundi après-midi

### Association VAYU YOGA (domiciliée à Avilly-Saint-Léonard)

**Objet :** Cours de yoga pour enfants et adultes

**Président :** Sébastien DALLE - **Contact :** sur place le lundi matin et le mardi soir



### YOGA - Association MIRABAI (domiciliée à Avilly-Saint-Léonard)

**Objet :** Cours de yoga pour enfants et adultes

**Président :** Florent ELIARD - **Contact :** sur place le lundi soir et le jeudi soir



### C3 COACH SPORTIF

**Objet :** Eveil sportif enfant et Functional training adulte

**Organisateur :** Cédric ROBERT

- COACHING -

**Contact :** sur place le mercredi matin et soir et le vendredi soir

# ABC

L'ABC est une association créée en 2011 par la volonté de certains parents d'enfants et le soutien des mairies de Courteuil/Saint-Nicolas d'Acy et d'Avilly-Saint-Léonard.

Elle a pour objectif de favoriser, par l'intermédiaire d'un enseignant anglophone, l'apprentissage de l'anglais de manière ludique (chansons, jeux traditionnels, contes, arts plastiques, ...) et l'ouverture à d'autres cultures.

Les enfants sont accueillis de 3 à 11 ans (de la maternelle jusqu'au CM2) et répartis au sein de trois groupes.

Les cours ont lieu tous les samedis matin pendant 1h dans la nouvelle salle des associations de Courteuil, l'Espace Jacques Foureaux.

Pour plus de renseignements, vous pouvez me contacter au 06.62.85.26.00 / [celine.bocahu@laposte.net](mailto:celine.bocahu@laposte.net)

Céline BOCAHU  
Présidente



## Service périscolaire et accueil de loisirs associatif de l'école de la Nonette

L'ARDE, *Association Au Rendez-Vous des Ecoliers (ARDE)*, est une structure dynamique dirigée par des parents bénévoles, dévouée au bien-être des élèves et de leurs familles. L'association connaît une croissance remarquable avec une augmentation de 13% de ses effectifs pour 2024-2025, comptant désormais 76 familles adhérentes et 106 enfants inscrits, soit 90% des élèves de l'école de la Nonette.



L'ARDE propose un accueil périscolaire flexible le matin et le soir, sans inscription préalable, tandis que les mercredis et vacances scolaires nécessitent une inscription via son site internet, avec une capacité d'accueil limitée de 16 places pour les enfants âgés de moins de 6 ans. Le centre ouvre traditionnellement la première semaine de chaque période de vacances, excepté à Noël, ainsi que les deux premières semaines d'été. Face à une demande croissante l'année dernière, l'association a étendu ses services en ouvrant la première semaine de janvier 2024 et la première semaine de janvier 2025 (hors jour férié) après accord de la mairie. Une troisième semaine estivale est également envisagée chaque année selon la disponibilité des locaux, de l'équipe d'animation et de la manifestation des besoins des parents.

**Les horaires d'ouverture**

**Garderie périscolaire les jours d'école**  
7h30-8h45  
puis 16h15-19h30

**Mercredis et vacances**  
7h45-19h00

Pré-inscription obligatoire sur le site internet

## Des activités variées tout au long de l'année



L'ARDE propose un programme d'activités diversifié qui enrichit l'expérience des enfants tout au long de l'année.



Les sorties pendant les vacances scolaires sont fréquentes, avec des destinations attrayantes comme Royal Kid, la Mer de Sable et les jardins du Château de Chantilly.



La directrice du centre organise des activités manuelles qui favorisent l'autonomie des enfants, ainsi que des jeux collectifs pour renforcer l'esprit d'équipe.



Un moment particulièrement marquant a été la deuxième édition de la colonie de vacances au Crotoy, permettant à 12 élèves du CE2 au CM2 de profiter d'une expérience enrichissante en bord de mer.



Auparavant, l'ARDE proposait un service d'aide aux devoirs pendant le périscolaire du soir.

En réponse aux demandes des parents et avec le soutien des enseignants, ce service a été réinstauré en janvier 2024.

L'association a recruté Chloé POULARD, une enseignante de l'école, pour superviser ces sessions qui ont lieu les lundis et jeudis. Ce service permet à 18 élèves de faire leurs devoirs dans un environnement calme et encadré (renseignements disponibles sur le site de l'association).



### Adhérents de l'association

L'assemblée générale annuelle se tient généralement au mois de juin. C'est l'occasion de réfléchir ensemble et de prendre des décisions collectives sur l'évolution de l'association.

**Rejoignez-nous !**

### L'ARDE recherche régulièrement et activement :

- Des animateurs pour renforcer ses équipes d'encadrement, (pour les vacances ou l'accueil quotidien) ;
  - De nouveaux bénévoles pour renouveler son équipe, particulièrement suite au départ des parents dont les enfants entrent au collège.
- Votre engagement peut être flexible : vous pouvez contribuer de manière ponctuelle sans nécessairement vous engager sur le long terme.



Corinne ANDRE  
Présidente

Contact : [aurendezvousdesecoliers@gmail.com](mailto:aurendezvousdesecoliers@gmail.com)

Site internet : <https://www.aurendezvousdesecoliers.com>

# Arts et Musique de la Nonette

Association loi 1901 créée en octobre 1985 agréée Jeunesse et Sport

Quelques enfants et adultes profitent des cours organisés par notre association.



Piano, guitare, accordéon résonnent dans la maison des associations ou dans l'école.

Chaque année, nous retrouvons les élèves face à un public bienveillant pour une audition où chacun peut montrer ses progrès.

**Notre prochaine assemblée générale annuelle sera cruciale pour l'avenir de l'association qui devrait fêter ses 40 ans en octobre 2025.**

Nouveauté lors de l'audition ; une belle coopération de nos élèves violonistes avec ceux de l'école de Liancourt autour de Christine Pinon, leur professeur. Plus de cours de violon cette année, faute d'élèves.



Tous les mercredis, le petit groupe d'éveil est heureux de découvrir rythme et comptine avec leur professeur Léa.



Le Qi GONG, enseigné bénévolement par notre trésorier, fait aussi partie de notre association.

« La musique offre beaucoup d'émotions, elle vous transporte. Elle a cette faculté de remonter le temps, d'aller chercher vos souvenirs. La musique est encourageante, elle renforce ». Aretha Franklin.

Merci aux parents qui font confiance à nos professeurs et offrent à leurs enfants l'opportunité de se confronter à l'art.

L'audition 2025 aura lieu le samedi 17 mai dans les locaux de l'école de la Nonette.

Marielle MAMAN  
Présidente



## Le club de foot d'Avilly-Saint-Léonard



Le club de football du CSASL est bien plus qu'un simple sport pour nos communes.

Le club d'Avilly rassemble des jeunes, des familles, nos anciens et des passionnés autour d'une même passion : le football.

Nous nous engageons à offrir à chacun la possibilité de pratiquer ce sport peu importe l'âge ou son niveau.

Entraînements, matchs, événements, plateaux sont proposés pratiquement toute l'année.

De plus, le club met un point d'honneur à sensibiliser nos joueurs aux respects des valeurs : le fair-play, la solidarité et le partage.

Que vous soyez joueur, supporter, bénévole, il y a une place pour vous dans ce club de village, ce club familial dans un cadre exceptionnel.

Nous totalisons 165 licenciés cette saison. 90 jeunes de 5 à 17 ans.

Je tiens à remercier personnellement nos dirigeants, nos éducateurs, nos bénévoles, nos supporters et les municipalités pour leurs soutiens.

*Luc PERIGAULT  
Président du CSASL*

## 2024, le tennis club s'anime

Cette année nous sommes heureux de compter 71 adhérents. Une très belle progression pour notre Club.

Avec une école de Tennis qui se renouvelle avec 34 élèves assidus au cours de notre professeur Alban. Notre école de Tennis, c'est 5 créneaux d'1h ouverts pour nos jeunes le samedi matin de 9h à 14h. C'est aussi pour les adultes des cours le dimanche matin



En 2024 nous nous sommes réunis autour de moments conviviaux comme :

- le tournoi des familles en avril,
- la découverte du pickle-ball,
- la fête de fin d'année en juin,
- l'assemblée générale de février.

Le 3 juin, l'opération TENNIS SUR OISE s'est installée sur nos courts.



Les éducateurs du comité départemental de tennis de l'Oise nous ont fait l'honneur d'animer une journée découverte du tennis pour nos écoliers de l'école de la Nonette.



Une superbe journée, appréciée tant par les élèves que les enseignants, de la maternelle au CM2 !

Le TCASL, c'est aussi l'occasion de voir nos adhérents progresser dans de beaux matchs comme à l'occasion de notre tournoi interne dont la finale 2024 s'est déroulée en septembre. Bravo à tous les participants, et Alix pour cette belle victoire.



2024 a vu renaître une équipe officielle masculine d'été qui a brillamment fini 3ème de sa poule. Un début qui se poursuivra en 2025 avec la présence aussi d'une équipe féminine.

**N'hésitez pas à rejoindre le TCASL pour découvrir, jouer, vous perfectionner, pour le plaisir ou en compétition !**



N'oubliez pas qu'il faut être à jour de sa cotisation pour occuper les courts ou sinon passez par la location via TENUP !

*Vous trouverez toutes les informations importantes sur notre club sur le site [www.tcasl.fr](http://www.tcasl.fr) ou contactez-nous [tennis.avilly@gmail.com](mailto:tennis.avilly@gmail.com).*

Patricio GUERREIRO  
Président

# VILLA'JOIE

## Les jeudis de Villa'joie

En 2024, nous avons accueilli 29 adhérents qui se retrouvent chaque jeudi après-midi pour partager un moment de convivialité en jouant au Tarot, à la Belote, au Triamino, au Rummikub, au Skyjo, au Scrabble ou encore au Qwirkle.

Régulièrement de nouveaux jeux sont ainsi proposés aux participants pour la distraction de tous.

Chaque année cette sympathique assemblée se retrouve également autour des 2 repas traditionnels en juin et en décembre pour partager les bonnes recettes préparées par chacun.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre !



# VILLA'JOIE

## Les autres événements de l'année

### MARDI GRAS DES ENFANTS



Mardi 13 février, 16 enfants bien déguisés et accompagnés de leurs parents et grands-parents sont venus déguster 100 crêpes préparées avec plaisir par l'Association Villa'Joie.

Une manifestation très joyeuse qui a permis de découvrir de beaux costumes qui ont fait la fierté de chaque enfant et le plaisir des adultes.

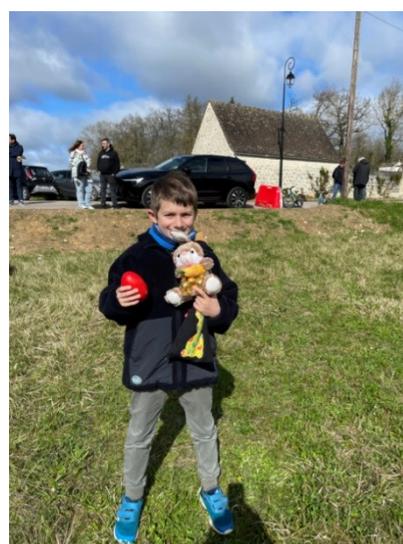


## CHASSE AUX ŒUFS ET AU LAPIN



Le lundi 1<sup>er</sup> avril, ils étaient près de 75 participants à se lancer, non pas à la recherche du poisson d'Avril, mais à la chasse aux œufs pour les petits dans le grand champ, habituel lieu de nos manifestations et à la chasse au lapin pour les plus grands qui se déroulait dans les rues du village.

Cette matinée s'est déroulée dans la joie et a été ponctuée par la remise des récompenses très appréciées par nos chasseurs et clôturée par un sympathique pot de l'amitié offert par la municipalité.



## FETE DE LA SAINT-JEAN

Cette année nous avons fêté les 10 ans de Feux de la Saint Jean.

Un clin d'œil était également organisé autour des Jeux Olympiques avec la mise en place pour les jeunes participants de plusieurs challenges autour d'épreuves ludiques orchestrées par un animateur professionnel.

Les heureux gagnants sont donc montés sur le podium pour recevoir leurs coupes et médailles bien méritées.



# FETE DE LA SAINT-JEAN



Merci à tous les bénévoles qui permettent l'organisation de cette belle fête intergénérationnelle.



## SPECTACLE DE NOËL DES ENFANTS DU VILLAGE



Le Dimanche 15 Décembre, 40 enfants du village sont venus assister au spectacle de Noël « Le tour du monde de Camélia » durant lequel ils ont pu découvrir les 5 continents.

A la fin de la représentation, la venue du Père Noël a fait la joie de tous avec la distribution d'un cadeau pour chacun.

Cette joyeuse après-midi s'est terminée par le traditionnel goûter de Noël.



*Patricia LAUGEROTTE  
Présidente de Villa'Joie*

# Année d'élections surprises



## Elections Européennes

9 juin 2024



81 députés européens ont été élus en France soit 2 de plus que lors des élections de 2019. Au total, le Parlement européen compte maintenant 720 députés contre 705 auparavant.

Les députés européens sont élus au suffrage universel direct à un tour.

La législation de l'Union Européenne garantit la représentation proportionnelle : le nombre de sièges obtenus par chaque parti sur le nombre total de sièges de députés dépend du nombre de votes recueillis par leur parti.

38 listes ont été déposées en France, nous ne donnons les résultats que de celles qui ont obtenu des suffrages sur notre commune avec le nombre de sièges qu'elles ont obtenu au parlement européen.

### Résultats de la commune

| Liste des candidatures par suffrages exprimés  | Voix | % Inscrits | % Exprimés | % France | Nombre de sièges |
|--|------|------------|------------|----------|------------------|
| LA FRANCE REVIENT ! AVEC JORDAN BARDELLA ET MARINE LE PEN  | 92   | 19,41      | 29,68      | 31,37    | 30               |
| LA DROITE POUR FAIRE ENTENDRE LA VOIX DE LA FRANCE EN EUROPE   | 52   | 10,97      | 16,77      | 7,25     | 6                |
| BESOIN D'EUROPE  | 51   | 10,76      | 16,45      | 14,60    | 13               |
| LA FRANCE FIERE, MENEÉ PAR MARION MARECHAL ET SOUTENUE PAR ÉRIC ZEMMOUR                              | 36   | 7,59       | 11,61      | 5,47     | 5                |
| RÉVEILLER L'EUROPE   | 31   | 6,54       | 10,00      | 13,83    | 13               |
| LA FRANCE INSOUmise - UNION POPULAIRE  | 10   | 2,11       | 3,23       | 9,89     | 9                |
| EUROPE ÉCOLOGIE  | 9    | 1,90       | 2,90       | 5,50     | 5                |
| L'EUROPE CA SUFFIT !   | 9    | 1,90       | 2,90       | 2,90     | 0                |
| LISTE ASSELINEAU-FREXIT, POUR LE POUVOIR D'ACHAT ET POUR LA PAIX                                     | 4    | 0,84       | 1,29       | 1,29     | 0                |
| ÉQUINOXE : ÉCOLOGIE PRATIQUE ET RENOUVEAU DÉMOCRATIQUE   | 3    | 0,63       | 0,97       | 0,97     | 0                |
| PARTI ANIMALISTE - LES ANIMAUX COMPTENT, VOTRE VOIX AUSSI  | 3    | 0,63       | 0,97       | 0,97     | 0                |
| GAUCHE UNIE POUR LE MONDE DU TRAVAIL SOUTENUE PAR FABIEN ROUSSEL                                     | 2    | 0,42       | 0,65       | 0,65     | 0                |
| ALLIANCE RURALE  | 2    | 0,42       | 0,65       | 0,65     | 0                |
| LUTTE OUVRIERE - LE CAMP DES TRAVAILLEURS  | 2    | 0,42       | 0,65       | 0,65     | 0                |
| ÉCOLOGIE AU CENTRE   | 1    | 0,21       | 0,32       | 0,32     | 0                |
| EUROPE TERRITOIRES ÉCOLOGIE  | 1    | 0,21       | 0,32       | 0,32     | 0                |
| ÉCOLOGIE POSITIVE ET TERRITOIRES   | 1    | 0,21       | 0,32       | 0,32     | 0                |
| PACE - PARTI DES CITOYENS EUROPÉENS, POUR L'ARMÉE EUROPÉENNE, POUR L'EUROPE SOCIALE, POUR LA PLANÈTE | 1    | 0,21       | 0,32       | 41,45    | 0                |

|             | Nombre | % Inscrits | % Votants |
|-------------|--------|------------|-----------|
| Inscrits    | 474    |            |           |
| Abstentions | 160    | 33,76      |           |
| Votants     | 314    | 66,24      |           |
| Blancs      | 1      | 0,21       | 0,32      |
| Nuls        | 3      | 0,63       | 0,96      |
| Exprimés    | 310    | 65,40      | 98,72     |

Les autres listes : LIBERTÉ DÉMOCRATIQUE FRANÇAISE ; ESPERANTO LANGUE COMMUNE ; DEMOCRATIE REPRESENTATIVE ; DEFENDRE LES ENFANTS ; LA RUCHE CITOYENNE ; FRANCE LIBRE ; NON À L'UE ET À L'OTAN, COMMUNISTES POUR LA PAIX ET LE PROGRÈS SOCIAL ; FORTERESSE EUROPE - LISTE D'UNITE NATIONALISTE ; NON ! PRENONS-NOUS EN MAINS ; "POUR LE PAIN, LA PAIX, LA LIBERTÉ !" PRÉSENTÉE PAR LE PARTI DES TRAVAILLEURS ; POUR UN MONDE SANS FRONTIÈRES NI PATRONS, URGENCE REVOLUTION ! ; NOUS LE PEUPLE ; CHANGER L'EUROPE ; POUR UNE AUTRE EUROPE ; PAIX ET DECCROISSANCE ; PARTI PIRATE ; PARTI EVOLUTIONNAIRE COMMUNISTES ; FREE PALESTINE ; POUR UNE DEMOCRATIE REELLE : DECIDONS NOUS-MEMES ! ; POUR UNE HUMANITE SOUVERAINE.



## Elections législatives 30 juin et 7 juillet 2024



Eric Woerth est réélu, pour la 5<sup>ème</sup> fois, député de l'Oise.

La durée du mandat d'un député étant normalement de 5 ans et ayant eu lieu en juin 2022, tous les assesseurs le 9 juin, après le dépouillement des votes des élections européennes, se sont quittés en se disant « à dans 2 ans ! » pour les élections municipales.

La dissolution annoncée par le Président de la République, en application de l'article 12 de la Constitution, durant sa prise de parole à 21 heures fut donc une surprise pour tous.

Après une dissolution de l'assemblée, les élections législatives doivent avoir lieu 20 jours au moins et 40 jours au plus après cette annonce. Il ne peut être procédé à une nouvelle dissolution dans l'année qui suit ces nouvelles élections.

### *Résultats du second tour à Courteuil - 4ème circonscription de l'Oise*

| Liste des candidats | Voix | % Inscrits | % Exprimés | % circonscription |
|---------------------|------|------------|------------|-------------------|
| M. Eric WOERTH      | 203  | 43,10      | 58,50      | 53,45             |
| M. Mathieu GRIMPRET | 144  | 30,57      | 41,50      | 46,55             |

|             | Nombre | % Inscrits | % Votants |
|-------------|--------|------------|-----------|
| Inscrits    | 471    |            |           |
| Abstentions | 111    | 23,57      |           |
| Votants     | 360    | 76,43      |           |
| Blancs      | 11     | 2,34       | 3,06      |
| Nuls        | 2      | 0,42       | 0,56      |
| Exprimés    | 347    | 73,67      | 96,39     |

### *Résultats du premier tour à Courteuil - 4ème circonscription de l'Oise*

| Liste des candidats  | Voix | % Inscrits | % Exprimés | % circonscription |
|----------------------|------|------------|------------|-------------------|
| M. Eric WOERTH       | 145  | 30,85      | 39,40      | 29,89             |
| M. Mathieu GRIMPRET  | 114  | 24,26      | 30,98      | 40,23             |
| M. Mohamed ASSAMTI   | 41   | 8,72       | 11,14      | 17,06             |
| M. Jean LEFEVRE      | 40   | 8,51       | 10,87      | 6,32              |
| M. Jean-Claude CASAS | 14   | 2,98       | 3,80       | 1,24              |
| Mme Sophie REYNAL    | 8    | 1,70       | 2,17       | 3,46              |
| M. Augusto FERNANDES | 4    | 0,85       | 1,09       | 0,45              |
| Mme Caroline DASINI  | 2    | 0,43       | 0,54       | 0,68              |
| M. Noël NGABISSIO    | 0    | 0,00       | 0,00       | 0,68              |

|             | Nombre | % Inscrits | % Votants |
|-------------|--------|------------|-----------|
| Inscrits    | 470    |            |           |
| Abstentions | 94     | 20,00      |           |
| Votants     | 376    | 80,00      |           |
| Blancs      | 6      | 1,28       | 1,60      |
| Nuls        | 2      | 0,43       | 0,53      |
| Exprimés    | 368    | 78,30      | 97,87     |

*En raison des arrondis à la deuxième décimale, la somme des pourcentages peut ne pas être égale à 100%.*

## L'avez-vous su ? L'avez-vous vu ?

**Jeudi 11 janvier** : dans le cadre des travaux d'enfouissement et de renforcement du réseau électrique rues de la Nonette, du Marais et de l'Abbé Prévost, une **COUPURE DE COURANT** annoncé par courrier a eu lieu dans l'après-midi. Comme prévu, l'alimentation électrique a été rétablie avant 16h30.

### LE SAVEZ-VOUS ?

Pendant une coupure d'électricité pour suivre son évolution et connaître l'heure approximative de rétablissement du courant, vous pouvez consulter le site [enedis.fr](http://enedis.fr) ou télécharger l'application "Enedis à mes côtés".

**Mercredi 17, jeudi 18, vendredi 19 janvier** : en raison de l'**ALERTE ORANGE NEIGE/VERGLAS** lancée par Météo-France pour l'Oise et les départements du Nord le 16 janvier à 16h, la région Hauts-de-France a décidé la **SUSPENSION DES TRANSPORTS SCOLAIRES** les mercredi 17 et jeudi 18. Cette

### UNE TONNE DE SEL

C'est ce que nécessite le salage de l'ensemble de la commune. Ce sel part ensuite dans la Nonette avant d'avoir fragilisé les revêtements routiers, il est donc épandu avec parcimonie.

décision a pu surprendre certains d'entre vous, car seule la pluie était présente sur la commune le mercredi. Cependant, dès la nuit suivante, le verglas et la neige sont apparus, avec environ 3 à 4 cm de neige observés au petit matin du 18. En raison du risque de regel important, les consignes et interdictions de la préfecture et de la région sont restées en vigueur jusqu'au redoux le vendredi 19 après-midi.

**Samedi 27 janvier** : la **TRADITIONNELLE CEREMONIE DES VŒUX** de la municipalité a réuni comme à son habitude de très nombreux habitants. Ce moment convivial a été l'occasion pour Monsieur le Maire de partager le bilan de l'année écoulée et d'évoquer les projets à venir avec tous les élus locaux présents : Eric Woerth (député), Manoëlle Martin (conseillère régionale), Daniel Dray (conseiller régional et maire de La Chapelle en Serval). Jérôme Bascher et Cory Néau (conseillers départementaux), Guillaume Maréchal (président de la CCSSO).



Durant la soirée, les invités ont pu admirer l'**EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE** « trois regards sur les 17 communes de la CCSSO » présenté par l'association Anaïs. Les clichés, réalisés et parfois transformés par des artistes locaux, témoignent de la beauté de nos villages et de ses paysages.



L'événement s'est conclu dans une atmosphère chaleureuse autour des petits fours et d'une coupe de champagne. Ce fut une belle occasion de rencontrer les nouveaux habitants, de renforcer les liens et de lancer l'année sur une note pleine d'optimisme.

**Dimanche 28 janvier** : pour ceux qui n'avaient pu être présents la veille, l'**EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE** restait visible tout l'après-midi à l'Espace Jacques Foureaux.

### **CONSEIL DU 06/02/2024**

Approbation à l'unanimité de la carte communale.

**Mardi 6 février** : Conseil municipal à 20h.



**Vendredi 9 février** : 78 habitants âgés de 65 ans et plus ont répondu à l'invitation du CCAS et se sont retrouvés au Manoir Infa de Gouvieux. Dans une ambiance conviviale, ils ont savouré un déjeuner gastronomique tout en menant des conversations animées et chaleureuses. Ce **REPAS DES AINES** est un moment très attendu chaque année, car il offre une opportunité de renforcer les liens existants et de nouer de nouvelles amitiés.

**Mardi 13 février** : à l'occasion de **MARDI GRAS**, l'association Villa'joie conviait les enfants à une fin d'après-midi festive à l'Espace Jacques Foureaux, où crêpes et gâteaux les attendaient. Déguisés en pirates, princesses et bien d'autres personnages, ils ont profité de ce moment pour laisser libre cours à leur imagination, jouer et se dépenser. Une belle parenthèse ludique et gourmande qui a enchanté petits et grands !



**Du lundi 19 au mardi 27 février** : à la suite de l'**ENFOUISSEMENT DES RESEAUX** de la phase 2, les fils aériens sont retirés par Inéo dans les rues de la Nonette, du Marais, de l'Abbé Prévost et du Général Lefèvre. Il faudra encore attendre quelques mois pour voir disparaître ceux liés à la téléphonie. Sans fil, notre environnement est bien plus harmonieux.



AVANT



APRES



**Dimanche 3 mars** : un **GRAVE ACCIDENT** s'est produit, un peu avant 18h à l'intersection que forme la RD924 avec la rue de la vallée et la route de la forêt, impliquant une moto et une voiture.

Selon les témoignages, l'automobiliste aurait coupé la route au deux-roues. Sous la violence du choc, le conducteur de la moto et sa passagère ont été projetés par-dessus le véhicule après avoir heurté son pare-brise. Les secours sont rapidement intervenus.



En urgence absolue, le motard a été pris en charge par le SAMU avant d'être hélicoptéré vers Amiens. Sa passagère, sérieusement blessée mais consciente, n'a accepté d'être évacuée en ambulance qu'après avoir entendu le décollage de l'hélicoptère.

La circulation a été déroutée par le hameau et le village pendant plus de deux heures afin de permettre l'intervention des secours, les premières constatations des forces de l'ordre et l'atterrissage de l'hélicoptère sur la RD924 (route de Chantilly).

**Lundi 1er avril** : l'association Villa'joie invitait petits et grands à des **CHASSES AUX ŒUFS ET AU LAPIN**. La soixantaine d'enfants, encore à l'école élémentaire, ont démarré leur aventure à 11h, impatients de découvrir les différents œufs multicolores. Parmi ces œufs, deux étaient lumineux, tandis qu'un œuf en « or » faisait office de véritable graal à chercher. Pendant ce temps, la quinzaine d'adolescents prenaient part à une chasse aux lapins un peu plus complexe. Un jeu de piste les attendait. À travers des énigmes et des indices à résoudre, ils ont parcouru une partie du village en quête de ce fameux lapin. En équipe, ils ont mis à l'épreuve leur logique et leur esprit de collaboration pour se rapprocher du but ultime, mais que ce fut difficile.



La récompense pour tous, des rires et des chocolats et pour les grands gagnants de très beaux lots. Comme tout événement dans notre village, celui-ci s'est clôturé par un verre de l'amitié.

**Samedi 6 et dimanche 7 avril** : de 9h à 18h, la cour de l'Espace Jacques Foureaux a accueilli un événement sportif sur le thème de "L'ART DU MOUVEMENT". Les tout-petits de 0 à 3 ans ont exploré des parcours sensoriels, tandis que les enfants de plus de 3 ans ont participé à divers ateliers ludiques. Une initiation et un perfectionnement à l'escalade étaient également proposés pour tous, enfants et adultes.

**Lundi 8 avril** : dans le cadre de la loi APER (Accélération de la Production d'Energies Renouvelables), qui impose aux communes de définir des Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAER) ou des zones d'exclusion, monsieur le maire avait invité les habitants à une **REUNION D'INFORMATION**. Cette réunion avait pour objectif de présenter les enjeux de la transition climatique et énergétique sur notre territoire, selon le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) porté par la CCSSO. Elle visait également à expliquer la loi APER et la démarche à suivre pour définir les zones, avec notamment la nécessité d'une délibération du conseil municipal après concertation des habitants, et de l'avis du PNR. Les délibérations seront ensuite débattues au sein de la CCSSO avant l'arrêt de la cartographie par le référent préfectoral.

Plus d'une trentaine de personnes ont pris part à cette présentation suivie de la **CONCERTATION** sur le zonage communal.

**Jeudi 11 avril** : Conseil municipal à 20h.

**CONSEIL DU 11/04/2024**

Vote des budgets (communal et assainissement)

**Mi-avril** : L'ASSEC finance et supervise l'installation de la **NOUVELLE SONORISATION DE L'EGLISE** et, avec la participation de la commune, finance la **RENOVATION DES BANCS** de celle-ci.

**Vendredi 19 avril** : malgré une requête auprès du Tribunal Administratif contre la délibération du Conseil Municipal du 6 février 2024, Mme la Préfète de l'Oise a pris un arrêté portant **APPROBATION DE LA CARTE COMMUNALE** de Courteuil. Cette carte communale va aider à concilier accueil de nouveaux habitants, et préservation de l'esprit de notre village et de son environnement, en totale cohérence et conformité avec la charte du PNR. Dans le cadre de la loi Zéro Artificialisation Nette, cette carte permet également de bénéficier de l'hectare de réserve communale.

**Nuit du mercredi 1er au jeudi 2 mai** : Météo-France avait placé notre département, ainsi que bien d'autres, en **VIGILANCE ORANGE ORAGES** dès 16h le 1er. Effectivement en début de nuit, l'épisode orageux a frappé la commune de manière violente, accompagné de grêle. L'Oise a été le département le plus touché par la foudre en France, avec 1 311 impacts recensés, 25 sur Courteuil dont 18 au hameau de Saint-Nicolas d'Acy.



**Lundi 13 mai** : début de l'**ENQUETE PUBLIQUE** sur le Projet de déclassement du chemin rural N°12 dit chemin de Jouvancourt (tracé rouge). Pendant toute la durée de l'enquête soit du lundi 13 mai à 10h au mardi 28 mai à 20h30, tout le dossier était consultable depuis internet ainsi qu'à la mairie durant ses heures d'ouverture. Tous les habitants pouvaient déposer leurs contributions soit sur le registre d'enquête publique ouvert à cet effet à la mairie, soit par correspondance ou courriel.

- De 10h à 12h à la mairie avait lieu la **1<sup>ERE</sup> PERMANENCE DU COMMISSAIRE ENQUETEUR**, Michel Leroy, désigné par le Vice-Président du Tribunal Administratif d'Amiens. Il recevait tous ceux qui avaient des questions ou des remarques concernant ce projet de déclassement.

**Samedi 25 mai** : de 10h à 12h, **2<sup>EME</sup> PERMANENCE DU COMMISSAIRE ENQUETEUR**.

**Mardi 28 mai** : de 18h30 à 20h30, **3<sup>EME</sup> PERMANENCE DU COMMISSAIRE ENQUETEUR** et **CLOTURE DE L'ENQUETE PUBLIQUE** à 20h30.

**Vendredi 31 mai** : **ANNULATION DE LA FETE DES VOISINS**. Le temps frais, ponctué de nombreuses averses a rendu l'événement en plein air impossible à maintenir. C'est la première fois depuis son retour dans tout le village que les conditions météorologiques empêchent la tenue de cet événement bon enfant et convivial, aussi bien place des marronniers à Saint-Nicolas d'Acy, que rue du Marais et place du grand Orme à Courteuil. Espérons que l'édition 2025 sera magnifique.

**Samedi 1<sup>er</sup> et dimanche 2 juin** : dans le cadre des rendez-vous aux jardins, se tenait l'**OUVERTURE DES JARDINS PRIVES DE SENLIS ET SES ENVIRONS** avec une participation en faveur de la création de jardins thérapeutiques dans les hôpitaux et établissements de soin. Dans notre village, 3 jardins s'ouvraient exceptionnellement à la visite (le jardin de l'ancienne ferme de Courteuil, le jardin de la vallée et le jardin de la Billebaude).

**Samedi 8 et dimanche 9 juin** : 14<sup>ème</sup> édition du **TRIATHLON DE CHANTILLY**. Certains parcours vélo passent toujours par le hameau de Saint-Nicolas d'Acy. A cette occasion, les coureurs descendent la rue de la vallée à grande vitesse.

**Dimanche 9 juin** : **ELECTIONS EUROPEENNES**.

**Lundi 10 juin** : **LIMITATION DE LA VITESSE A 30 KM/H** sur tout le village sauf sur la départementale.





**Samedi 22 juin** : le succès de la **FETE DU VILLAGE**, organisée par l'association Villa'joie, qui fêtait ses 10 ans d'existence, démontre que cet événement, dont le point d'orgue est le traditionnel **FEU DE LA SAINT-JEAN**, est devenu un moment incontournable de la vie de notre commune. En une décennie, l'association Villa'joie a su insuffler une fabuleuse dynamique, avec des projets et des événements qui rassemblent toujours plus de personnes. Cette fête fut encore plus belle que les précédentes. Dès la fin d'après-midi, petits et grands se sont retrouvés pour des jeux et des activités toujours renouvelées. Les enfants ont pu participer à des courses, des défis et des ateliers créatifs. Les sourires des petits étant contagieux, les parents ne furent pas en reste, se prêtant également aux courses des garçons de café et aux tirs à la corde. Si les enfants étaient au centre de toutes les attentions des bénévoles, les plus anciens n'étaient pas oubliés. Le groupe et sa chanteuse permettaient à chacun de retrouver un morceau de sa jeunesse ou de se laisser emporter par la musique après l'apéritif offert par la commune.

Rendez-vous le samedi 14 juin 2025 pour une nouvelle édition, qui s'annonce déjà inoubliable !

Les activités et jeux pour petits et grands.



Les festivités jusqu'à 1h du matin

Dimanche 30 juin : 1er tour des **ELECTIONS LEGISLATIVES**.

Lundi 1<sup>er</sup> juillet : arrivée de l'**UTILITAIRE 100% ELECTRIQUE** en remplacement de l'ancien véhicule de la commune.

Dimanche 7 juillet : 2<sup>ème</sup> tour des **ELECTIONS LEGISLATIVES**.

Mardi 9 juillet : **Conseil municipal à 20h**.

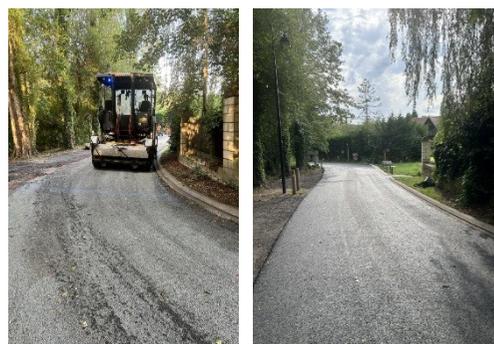
Dimanche 14 juillet : **RASSEMBLEMENT REPUBLICAIN ET VERRE DE LA FRATERNITE**

**CONSEIL DU 09/07/25**

Déclassement du chemin rural n°12



Du lundi 26 au jeudi 29 août : **REPRISE DES VOIERIES** rue du Marais et angle avec la rue de la Nonette et **REFECTION** de celles-ci au bas de la rue de la vallée.



Samedi 5 octobre : les pluies importantes ont entraîné des **INONDATIONS** et la fermeture durant une journée de la rue Eusèbe Fasquel côté Avilly. Nous avons pu ainsi constater que tous les travaux effectués permettent de mieux contenir les

débordements de la Nonette. Ainsi, le mercredi 9 octobre il tombera en une journée plus d'un mois de précipitations qui n'augmenteront pas les niveaux.

Jeudi 17 octobre : La **PREMIERE EDITION DU MARCHE** rue du Marais a été bien baptisée. La pluie qui tombait depuis le matin n'a pas empêché de nombreux habitants et curieux de s'y rendre.

### **MARCHE DE VILLAGE**

Notre marché se tient **tous les jeudis de 16h à 19h**. Vous y retrouverez, un poissonnier, la « volaille », un primeur, un traiteur thaï, du sucré salé, du pain bio ...



**Samedi 11 novembre : COMMEMORATION de l'ARMISTICE**

Les habitants se sont réunis en grand nombre pour cette journée de mémoire. Ensemble, ils ont écouté l'adaptation française par Jean Pariseau du poème émouvant « In Flanders Fields » de John McCrae, récité par Eloïse, Nicolas et Jean-Baptiste, tous les 3 élèves en CM2 à l'école de la Nonette.

Ce fut un moment simple et touchant pour se souvenir et transmettre notre histoire aux générations futures.



**POEME**  
**« AU CHAMP D'HONNEUR »**

Au champ d'honneur, les coquelicots  
Sont parsemés de lot en lot  
Auprès des croix ; et dans l'espace  
Les alouettes devenues lasses  
Mêlent leurs chants au sifflement  
Des obusiers.  
Nous sommes morts  
Nous qui songions la veille encor'  
À nos parents, à nos amis,  
C'est nous qui reposons ici  
Au champ d'honneur.  
À vous jeunes désabusés  
À vous de porter l'oriflamme  
Et de garder au fond de l'âme  
Le goût de vivre en liberté.  
Acceptez le défi, sinon  
Les coquelicots se faneront  
Au champ d'honneur



**Mercredi 13 novembre** : de 10h00 à 17h00 à l'Espace J. Foureaux, **UNE ACTIVITE POUR LES PETITS** de 0 à 6 ans était proposée par le coach sportif Cédric. Quelques assistantes maternelles et mamans sont venues stimuler la curiosité naturelle des enfants. Chaque moment d'exploration est ainsi devenu une occasion d'avancer vers l'autonomie et la créativité.



**Du mercredi 27 au samedi 30 novembre** : la commune organisait une **COLLECTE DE JOUETS** en bon état, dans le but de les offrir à des enfants dont les parents et grands-parents se fournissent à l'épicerie solidaire de Chantilly.

Cette épicerie, gérée par l'association Entraide - La Source, à laquelle le Centre Communal d'Action Sociale a choisi d'adhérer, peut soutenir d'éventuels habitants qui se retrouveraient dans le besoin.

Au cours des trois permanences, de nombreux jeux et magnifiques jouets ont été apportés par des habitants, témoignant ainsi de leur grande générosité.



Un immense merci, grâce à eux, cette action a pu prendre tout son sens et égayer les fêtes de Noël de nombreux enfants.

**Samedi 30 novembre** : **PROCESSION** religieuse **DE LA SAINT-NICOLAS** de la place des marronniers au hameau de Saint-Nicolas d'Acy jusqu'à l'église de Courteuil avant la messe dominicale anticipée.

**Dimanche 15 décembre** : le **NOËL DES ENFANTS** organisé par l'association Villa'joie, a permis aux petits d'assister au spectacle « Le Tour du Monde de Camélia », un voyage à travers les cinq continents. Les enfants ont ainsi découvert des cultures et des merveilles du monde, éveillant leur curiosité et leur imagination. Puis, dans une explosion de joie, le Père Noël est arrivé et chacun a pu lui faire part de ses vœux pour Noël, avant de savourer un délicieux goûter. Pour clôturer ce bel après-midi, tous les enfants ont reçu un cadeau et sont repartis des souvenirs plein la tête.



Marie-Hélène NOUGIER

1<sup>re</sup> adjointe au maire (aidée de diverses sources et des TAMTAM de monsieur le maire)

## AGENDA 2025

### Connu à partir du mois d'avril

- **Lundi 21 avril** : chasses aux œufs et au lapin, organisées par Villa'joie rendez-vous à 10h45.
- **Vendredi 23 mai** : date nationale de la fête des voisins, à organiser entre voisins de quartier.
- **Samedi 14 juin** : fête du village avec feu de la Saint-Jean, organisée par Villa'joie dès 17h45.
- **Jeudi 19 juin** : concert à l'église en soirée, organisé par l'ASSEC.
- **Samedi 30 août** : soirée « A la rencontre des chauves-souris » organisée par la commune et le PNR à 20h15 Espace J. Foureaux (exposé suivi d'une sortie avec détecteur d'ultrasons).

Tous les 1<sup>ers</sup> samedis du mois : ouverture de l'église de 10h à 12h.

A l'Espace Jacques Foureaux, de nombreuses activités vous sont proposées :

| PLANNING ESPACE JACQUES FOUREAUX |           |                       |                                 |           |       |                       |       |       |       |       |       |                     |                   |       |
|----------------------------------|-----------|-----------------------|---------------------------------|-----------|-------|-----------------------|-------|-------|-------|-------|-------|---------------------|-------------------|-------|
|                                  | 8h00      | 9h00                  | 10h00                           | 11h00     | 12h00 | 13h00                 | 14h00 | 15h00 | 16h00 | 17h00 | 18h00 | 19h00               | 20h00             | 21h00 |
| LUNDI                            |           |                       |                                 | Vayu YOGA |       | BRIDGE DE LA NONETTE  |       |       |       |       |       | YOGA Mirabaï        |                   |       |
| MARDI                            | ENTRETIEN |                       |                                 |           |       |                       |       |       |       |       |       | Vayu YOGA Enfants   | Vayu YOGA Adultes |       |
| MERCREDI                         |           | EVEIL SPORTIF enfants |                                 |           |       |                       |       |       |       |       |       | Functional Training |                   |       |
| JEUDI                            |           |                       |                                 |           |       | LES JEUDIS VILLA'JOIE |       |       |       |       |       |                     | YOGA Mirabaï      |       |
| VENDREDI                         | ENTRETIEN |                       |                                 |           |       |                       |       |       |       |       |       | Functional Training |                   |       |
| SAMEDI                           |           | ABC - ANGLAIS enfants |                                 |           |       |                       |       |       |       |       |       |                     |                   |       |
| DIMANCHE                         |           |                       | YOGA Mirabaï<br>2 fois par mois |           |       |                       |       |       |       |       |       |                     |                   |       |

Pour les cours, une première séance est offerte, pour plus d'informations :

- Vayu Yoga - Cécile : 06 25 78 15 35
- Mirabaï Yoga - Laurence : 06 11 62 06 84
- C3 Coach sportif - Cédric : 06 47 49 61 05
- Bridge de la Nonette - Président, Jean-Claude Montauzé : 06 85 32 37 41
- ABC - Présidente, Céline Bocahu : 06 62 85 26 00
- Villa'joie - Présidente, Patricia Laugerotte : 06 20 27 08 44

## Quand nous étions jeunes

Quelques souvenirs de notre enfance que certains anciens de notre commune pourront se remémorer et que les plus jeunes pourront découvrir.

Dans les années 1960, nous nous rendions à l'école de Courteuil à pied en faisant le trajet quatre fois par jour quel que soit le temps.

Nous nous souvenons d'un hiver rigoureux où l'encre des encriers de la salle de classe préfabriquée avait gelé.

Le jeudi, jour de repos des écoliers, nous allions à la pêche aux épinoches sur le petit pont en pierre (chemin du Marais à Saint-Nicolas d'Acy) avec une canne à pêche rudimentaire composée d'une branche, d'un fil à coudre, d'un bouton et d'un ver de terre comme appât.



Nous nous souvenons aussi des mères de famille qui allaient laver leur linge au lavoir de Saint-Nicolas d'Acy, endroit où elles aimaient se retrouver entre elles pour « papoter ».

A cette époque, les grandes surfaces n'existaient pas et plusieurs commerçants ambulants desservait les villages (boulangier, boucher, charcutier, épicier...). La distribution des journaux se faisait à vélo et le courrier à moto.



La Nonette gelée au niveau du lavoir de St-Nicolas

C'est lors d'un hiver rude par  $-22^{\circ}\text{C}$  que nous avons vu, à Saint-Nicolas d'Acy, le lit de la Nonette entièrement gelé, où quelques chiens s'aventuraient sur cette patinoire improvisée.



La fête communale avec retraite aux flambeaux et fanfare avait lieu à Courteuil et à Saint-Nicolas d'Acy d'une année sur l'autre. A l'occasion de cette fête, y était organisé un bal sous chapiteau avec, comme musicien, André Vershuren.

Enfin, il y avait dans notre village de la « vie rurale ». Le soir, les vaches de la ferme familiale quittaient leur pâturage et traversaient une partie du village pour se rendre à l'étable où la traite était effectuée.

*Philippe et Michel Foureaux  
Habitants du hameau de Saint-Nicolas d'Acy depuis toujours*

Le Bulletin Municipal de COURTEUIL - Avril 2025 - exemplaire gratuit - dispensé du dépôt légal éditeur auprès de la Bibliothèque nationale de France (BNF), Editeur : Mairie de Courteuil, 1 rue de la Nonette, 60300 Courteuil. - Directeur de la publication : François Dumoulin. - Responsable de la rédaction : Marie-Hélène Nougier. - Rédacteurs : Edwige Cendres, François Dumoulin, Eric Martin, Marie-Hélène Nougier, Virginie Pardo - Thierry Thévenoux - Philippe et Michel Foureaux -- Contributeurs : les Présidents et Présidentes des associations - Correctrices : Jocelyne Ladroue, Geneviève Mathis -Réalisation : Marie-Hélène Nougier. - Crédits photo : Edwige Cendres, François Dumoulin, Janette Demilly, Eric Martin, Marie-Hélène Nougier, Virginie Pardo, Daniel et Patricia Laugerotte, les Présidents et Présidentes des associations.

Imprimé par : I.M.P. LEBAS, 60300 Senlis - Tirage : 320 exemplaires

## Urgences

**112** : Pour toutes les urgences composez le 112  
Ce numéro est prioritaire et fonctionne sur les  
téléphones fixes et portables.  
Vous serez redirigés vers le service approprié.

**18** : Pompiers

**12** : SAMU

**17** : Police

### Mairie

#### Mairie de Courteuil

[courteuil.mairie@wanadoo.fr](mailto:courteuil.mairie@wanadoo.fr)

**03.44.53.26.16**

1, rue de la Nonette - 60300 COURTEUIL

### Dentiste

#### Urgence dentaire

Dimanches et jours fériés

**03.44.23.25.31**

### Hôpitaux / Cliniques

#### Groupe Hospitalier Public du Sud de l'Oise

Hôpital de Senlis

**03.44.21.70.00**

Avenue Paul Rouge - 60300 SENLIS

### Infirmiers

#### Infirmiers

Dimanches et jours fériés

**03.44.23.60.00**

### Pharmacie

#### Pharmacie de garde

**32 37**

### Médecin

#### Médecin de garde

Nuits, dimanches et jours fériés

**15**

### Services Publics

#### Mairie de Courteuil

[courteuil.mairie@wanadoo.fr](mailto:courteuil.mairie@wanadoo.fr)

**03.44.53.26.16**

1, rue de la Nonette - 60300 COURTEUIL

#### Sapeurs-Pompiers \*Composer le 18\*

**03.44.60.76.42**

2, rue du Moulin St-Etienne - 60300 SENLIS

#### Ordures Ménagères

[Environnement@ccsso.fr](mailto:Environnement@ccsso.fr)

**03.44.99.08.61**

CCSSO 30, avenue Eugène Gazeau - 60300 SENLIS

#### Urgences Médecins Oise

24h/24

**03.44.66.44.66**

#### Gendarmerie \*composer le 17\*

**03.44.53.02.97**

#### SUEZ

Fermier Eau Potable

**Urgence 24h/24 : 0977 401 119**

Service Client : 0977 408 408



Tout savoir sur les dispositifs  
pour les séniors dans l'Oise.

**VOTRE NUMÉRO UNIQUE**

**03 44 82 60 60**

☎ PRIX D'UN APPEL LOCAL

 oise  
LE DÉPARTEMENT